Libre accès

Traduction très libre de la notion anglo-saxonne d'« open access », le terme « libre accès » désigne une série d'initiatives émergeant à partir des années 90 dans le monde académique, et visant à garantir que les résultats de la recherche scientifique soient accessibles à tous sans barrière économique, technologique ou légale.

Le mouvement pour le libre accès à l'information scientifique et technique est né de la rencontre entre une « tradition ancienne » (l'activité de publication scientifique) et une « technologie nouvelle » (Internet), selon les termes de la déclaration de Budapest de 2002, qui apparaît aujourd'hui comme un des premiers événements où il s'exprime de manière concertée, après l'expérience de la Public Library of Science l'année précédente. Et de fait, cette rencontre semble bien être le seul point commun, avec l'esprit qui l'anime, de la constellation d'initiatives et d'acteurs qui s'en réclament. Dans la mesure où le libre accès s'est historiquement constitué en réaction à l'évolution des politiques tarifaires pratiquées par la plupart des éditeurs de publications scientifiques, il est logique d'y retrouver les deux bouts de la chaîne de publication, perturbés dans leur activité par la nouvelle donne économique. Bibliothèques et chercheurs incitent donc leur collègues à pratiquer l'auto-archivage, c'est-à-dire la mise en ligne directe, sans médiation, des articles scientifiques, indépendamment du processus de publication dans les revues traditionnelles, ou à renouveler les pratiques de publication par la mise en place de revues (électroniques) en libre accès.

C'est la multiplicité des solutions préconisées qui est d'abord facteur d'ambiguïté. Car les « archives ouvertes » par exemple, peuvent difficilement être conçues autrement que comme complémentaires au processus d'édition traditionnel qu'elles ne remettent pas fondamentalement en cause. Ainsi l'Open Archive Initiative, souvent citée comme exemple de réalisation concrète favorisant l'Open Access (avec lequel elle est parfois confondue) ne donne accès qu'aux métadonnées des documents, et n'oblige en rien à rendre accessible le document lui-même vers lequel elles pointent. On peut donc très bien concevoir des archives « ouvertes » dont les documents ne font pas l'objet d'un libre accès. Par ailleurs, les structures d'édition se réclamant du libre accès, visant à court-circuiter les éditeurs commerciaux, résolvent souvent l'équation de leur viabilité économique en reportant sur les auteurs, ou les institutions qui les emploient, les coûts de publication. Si l'accès à l'information est libre, l'accès à la publication de l'information l'est beaucoup moins.

Plus profondément, les termes mêmes utilisés, et leur remarquable instabilité (« open access » ou « free access », « libre accès » ou « accès ouvert ») manifestent, replacés dans leur environnement, le caractère mouvant d'une redéfinition en cours des compromis et partages de pouvoir jusqu'alors stabilisés par le droit de propriété intellectuelle. Il n 'aura en effet échappé à personne qu'il existe une similitude au moins de forme entre le « libre accès » et le logiciel libre (Free software), entre l'« open access » et les logiciels « open source ». Et les questions auxquels les deux milieux professionnels (académique et informatique) ont dû répondre, de manières différentes et à des moments différents de leur histoire, ne sont pas non plus sans similitudes : le verrouillage par les intermédiaires, appuyés sur le droit de la propriété intellectuelle, de la circulation de l'information dont elles ont un besoin vital. Différentes selon les types d'activité, les réponses prônent donc la liberté et l'ouverture. Mais jusqu'à quel point ? car si les mouvements du logiciel libre ou « open source » autorisent la modification et la distribution du code, les initiatives se réclamant du libre accès restent globalement sur un palier inférieur, allant jusqu'à autoriser quelquefois la redistribution des textes, jamais plus.

Ce qui est en jeu dans cette différence, ce sont les conditions dans lesquelles les connaissances scientifiques sont produites. Quelques observateurs font en effet remarquer que la problématique de l'accès ignore la dimension épistémologique de l'activité scientifique ou ne l'aborde que par le biais du seul et réducteur facteur d'impact. Bien souvent, les démarches

qui s’en réclament, reviennent à garantir l’accès gratuit aux publications, sorte de programme faible du libre accès. Au delà, apparaît clairement la nécessité de repenser la manière dont les collectifs scientifiques interviennent et s’articulent dans les processus de construction des savoirs et ce que les nouveaux modèles de publication peuvent leur apporter.

Références bibliographiques

HARNAD, Stevan, "Post-Gutemberg Galaxy: The Fourth Revolution in the Means of Production of Knowledge", *Public Access Computer Systems Review* , n°2, 1991.

CHARTRON, Ghislaine, SALAÜN, Jean-Michel, “La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.45, n° 2, 2000, [réf. du 01/11/2004], disponible sur internet : [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2000_45_2/2000-2-p32-chartron.xml.asp].

GUEDON, Jean-Claude, *In Oldenburg's Long Shadow: Librarians, Research Scientists, Publishers, and the Control of Scientific Publishing*, ARL Membership Meeting 2001, [réf. du 01/11/2004], disponible sur internet : [http://www.arl.org/arl/proceedings/138/guedon.html].

NATURE, *Web focus forum on "Access to Literature*", [réf. du 01/11/2004], disponible sur internet : [http://www.nature.com/nature/focus/accessdebate/library.html].